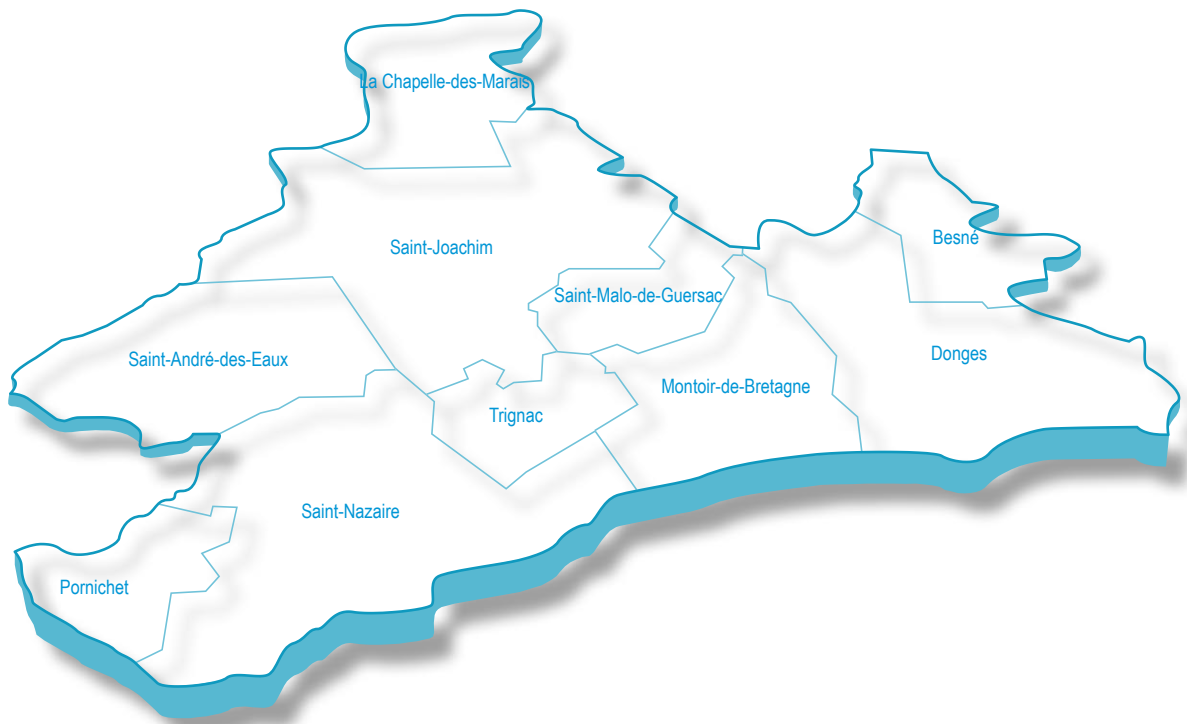


BUDGET PRIMITIF 2021

Service de l'assainissement



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 24440064400039	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT ETABLISSEMENT PUBLIC Communauté d Agglomération de la REgion Nazairienne et de l Estuaire
--	---

POSTE COMPTABLE DE : RECEVEUR PERCEPTEUR MUNICIPAL

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget primitif

BUDGET : Budget Assainissement (2)

ANNEE 2021

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	16
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	17

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	19
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	23
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	25
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	26
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	28
A3.2 - Etalement des provisions	29
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	30
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	31
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	32
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	33
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	34
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	37
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	39
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	40
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	41
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	42

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	43
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	46
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	47
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) cumulé de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	16 633 000,00	16 633 000,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		16 633 000,00	16 633 000,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	10 111 850,00	10 111 850,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		10 111 850,00	10 111 850,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	26 744 850,00	26 744 850,00
----------------------------	----------------------	----------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	4 337 328,00	0,00	4 188 879,00	4 188 879,00	4 188 879,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	3 142 150,00	0,00	4 041 900,00	4 041 900,00	4 041 900,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	323 000,00	0,00	323 000,00	323 000,00	323 000,00
Total des dépenses de gestion des services		7 802 478,00	0,00	8 553 779,00	8 553 779,00	8 553 779,00
66	Charges financières	930 000,00	0,00	786 000,00	786 000,00	786 000,00
67	Charges exceptionnelles	451 500,00	0,00	401 500,00	401 500,00	401 500,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	100 000,00	0,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	618 000,00	0,00	650 000,00	650 000,00	650 000,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		9 901 978,00	0,00	10 491 279,00	10 491 279,00	10 491 279,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	1 030 522,00	0,00	91 721,00	91 721,00	91 721,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	6 055 000,00	0,00	6 050 000,00	6 050 000,00	6 050 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		7 085 522,00	0,00	6 141 721,00	6 141 721,00	6 141 721,00
TOTAL		16 987 500,00	0,00	16 633 000,00	16 633 000,00	16 633 000,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	16 633 000,00
---	----------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	54 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	15 851 000,00	0,00	15 655 000,00	15 655 000,00	15 655 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	130 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00
Total des recettes de gestion des services		16 035 000,00	0,00	15 695 000,00	15 695 000,00	15 695 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	38 500,00	0,00	38 000,00	38 000,00	38 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		16 073 500,00	0,00	15 733 000,00	15 733 000,00	15 733 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	870 000,00	0,00	900 000,00	900 000,00	900 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		870 000,00	0,00	900 000,00	900 000,00	900 000,00
TOTAL		16 943 500,00	0,00	16 633 000,00	16 633 000,00	16 633 000,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	16 633 000,00
---	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	5 241 721,00
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
- (8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	6 575 601,06	0,00	7 085 050,00	7 085 050,00	7 085 050,00
	Total des dépenses d'équipement	6 575 601,06	0,00	7 085 050,00	7 085 050,00	7 085 050,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	7 099 147,37	0,00	2 126 800,00	2 126 800,00	2 126 800,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	7 099 147,37	0,00	2 126 800,00	2 126 800,00	2 126 800,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	13 674 748,43	0,00	9 211 850,00	9 211 850,00	9 211 850,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	870 000,00	0,00	900 000,00	900 000,00	900 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	1 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	1 870 000,00	0,00	900 000,00	900 000,00	900 000,00
	TOTAL	15 544 748,43	0,00	10 111 850,00	10 111 850,00	10 111 850,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	10 111 850,00
---	----------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	2 432 864,29	0,00	3 970 129,00	3 970 129,00	3 970 129,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	2 432 864,29	0,00	3 970 129,00	3 970 129,00	3 970 129,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	3 077 448,72	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	3 077 448,72	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	5 510 313,01	0,00	3 970 129,00	3 970 129,00	3 970 129,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	1 030 522,00	0,00	91 721,00	91 721,00	91 721,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	6 055 000,00	0,00	6 050 000,00	6 050 000,00	6 050 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	1 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	8 085 522,00	0,00	6 141 721,00	6 141 721,00	6 141 721,00
	TOTAL	13 595 835,01	0,00	10 111 850,00	10 111 850,00	10 111 850,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	10 111 850,00
---	----------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)

5 241 721,00

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	4 188 879,00		4 188 879,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	4 041 900,00		4 041 900,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	323 000,00		323 000,00
66	Charges financières	786 000,00	0,00	786 000,00
67	Charges exceptionnelles	401 500,00	0,00	401 500,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	100 000,00	6 050 000,00	6 150 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	650 000,00		650 000,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		91 721,00	91 721,00
	Dépenses d'exploitation – Total	10 491 279,00	6 141 721,00	16 633 000,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	16 633 000,00
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	900 000,00	900 000,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	2 126 800,00	0,00	2 126 800,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	7 085 050,00		7 085 050,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement – Total	9 211 850,00	900 000,00	10 111 850,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	10 111 850,00
---	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	15 655 000,00		15 655 000,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	40 000,00		40 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	38 000,00	900 000,00	938 000,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		15 733 000,00	900 000,00	16 633 000,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	16 633 000,00
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	3 970 129,00	0,00	3 970 129,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		6 050 000,00	6 050 000,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>		91 721,00	91 721,00
Recettes d'investissement – Total		3 970 129,00	6 141 721,00	10 111 850,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	10 111 850,00
---	----------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	4 337 328,00	4 188 879,00	4 188 879,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	1 313 000,00	1 400 000,00	1 400 000,00
6062	Produits de traitement	470 000,00	460 000,00	460 000,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	262 500,00	252 500,00	252 500,00
6064	Fournitures administratives	3 500,00	4 500,00	4 500,00
6066	Carburants	89 000,00	83 000,00	83 000,00
6068	Autres matières et fournitures	28 500,00	26 000,00	26 000,00
611	Sous-traitance générale	400 000,00	345 000,00	345 000,00
6132	Locations immobilières	13 000,00	10 000,00	10 000,00
6135	Locations mobilières	70 000,00	77 000,00	77 000,00
614	Charges locatives et de copropriété	800,00	800,00	800,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	7 000,00	5 000,00	5 000,00
61523	Entretien, réparations réseaux	561 000,00	380 000,00	380 000,00
61528	Entretien,réparation autres biens immob.	28 000,00	28 000,00	28 000,00
61551	Entretien matériel roulant	45 000,00	36 000,00	36 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	80 000,00	83 000,00	83 000,00
6156	Maintenance	216 100,00	196 800,00	196 800,00
6161	Multirisques	62 000,00	50 500,00	50 500,00
617	Etudes et recherches	95 000,00	68 000,00	68 000,00
618	Divers	77 528,00	84 154,00	84 154,00
6226	Honoraires	20 500,00	2 500,00	2 500,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	13 500,00	10 500,00	10 500,00
6228	Divers	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6231	Annonces et insertions	8 000,00	7 000,00	7 000,00
6236	Catalogues et imprimés	1 000,00	500,00	500,00
6238	Divers	19 000,00	19 000,00	19 000,00
6248	Divers	195 000,00	190 000,00	190 000,00
6251	Voyages et déplacements	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6257	Réceptions	2 500,00	2 500,00	2 500,00
6262	Frais de télécommunications	72 900,00	90 000,00	90 000,00
6282	Frais de gardiennage	4 000,00	6 000,00	6 000,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	23 000,00	51 000,00	51 000,00
6287	Remboursements de frais	80 000,00	187 625,00	187 625,00
6288	Autres	48 000,00	1 000,00	1 000,00
6358	Autres droits	1 000,00	4 000,00	4 000,00
6378	Autres taxes et redevances	23 000,00	23 000,00	23 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	3 142 150,00	4 041 900,00	4 041 900,00
6414	Indemnités et avantages divers	3 126 000,00	4 024 000,00	4 024 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	2 150,00	2 300,00	2 300,00
6478	Autres charges sociales diverses	14 000,00	15 600,00	15 600,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	323 000,00	323 000,00	323 000,00
6541	Créances admises en non-valeur	200 000,00	200 000,00	200 000,00
6542	Créances éteintes	100 000,00	100 000,00	100 000,00
658	Charges diverses de gestion courante	23 000,00	23 000,00	23 000,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		7 802 478,00	8 553 779,00	8 553 779,00
66	Charges financières (b) (8)	930 000,00	786 000,00	786 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	930 000,00	786 000,00	786 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	451 500,00	401 500,00	401 500,00
6711	Intérêts moratoires, pénalités / marché	50 000,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	400 000,00	400 000,00	400 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	1 500,00	1 500,00	1 500,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	100 000,00	100 000,00	100 000,00
6815	Dot. prov. pour risques exploitat°	0,00	100 000,00	100 000,00
6865	Dot. prov. risques et charges financiers	100 000,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	618 000,00	650 000,00	650 000,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		9 901 978,00	10 491 279,00	10 491 279,00
023	Virement à la section d'investissement	1 030 522,00	91 721,00	91 721,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	6 055 000,00	6 050 000,00	6 050 000,00
675	Valeur comptable éléments d'actif cédés	15 000,00	0,00	0,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	6 040 000,00	6 050 000,00	6 050 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		7 085 522,00	6 141 721,00	6 141 721,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		7 085 522,00	6 141 721,00	6 141 721,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		16 987 500,00	16 633 000,00	16 633 000,00

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	16 633 000,00
---	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DE 042 = RI 040*.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES				A2
Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	54 000,00	0,00	0,00
6096	RRR obtenus sur approv. non stocké	40 000,00	0,00	0,00
64198	Autres remboursements	12 000,00	0,00	0,00
6459	Rembourst charges SS et prévoyance	2 000,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	15 851 000,00	15 655 000,00	15 655 000,00
704	Travaux	2 300 000,00	1 007 000,00	1 007 000,00
70611	Redevance d'assainissement collectif	12 750 000,00	13 750 000,00	13 750 000,00
706121	Redevance modernisation des réseaux	4 000,00	4 000,00	4 000,00
7068	Autres prestations de services	200 000,00	350 000,00	350 000,00
7087	Remboursement de frais	380 000,00	544 000,00	544 000,00
7088	Autres produits activités annexes	217 000,00	0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	130 000,00	40 000,00	40 000,00
7588	Autres	130 000,00	40 000,00	40 000,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		16 035 000,00	15 695 000,00	15 695 000,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	38 500,00	38 000,00	38 000,00
7718	Autres produits except. opérat° gestion	35 000,00	35 000,00	35 000,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	500,00	0,00	0,00
778	Autres produits exceptionnels	3 000,00	3 000,00	3 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		16 073 500,00	15 733 000,00	15 733 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	870 000,00	900 000,00	900 000,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	870 000,00	900 000,00	900 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		870 000,00	900 000,00	900 000,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		16 943 500,00	16 633 000,00	16 633 000,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	16 633 000,00
---	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
46	Opération d'équipement n° 46 (5)	3 820 500,00	5 075 050,00	5 075 050,00
47	Opération d'équipement n° 47 (5)	2 755 101,06	2 010 000,00	2 010 000,00
Total des dépenses d'équipement		6 575 601,06	7 085 050,00	7 085 050,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	7 099 147,37	2 126 800,00	2 126 800,00
1641	Emprunts en euros	6 361 147,37	1 400 800,00	1 400 800,00
1678	Autres dettes condit° particulières	13 000,00	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	7 000,00	7 000,00	7 000,00
1687	Autres dettes	718 000,00	719 000,00	719 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		7 099 147,37	2 126 800,00	2 126 800,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		13 674 748,43	9 211 850,00	9 211 850,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	870 000,00	900 000,00	900 000,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	870 000,00	900 000,00	900 000,00
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	870 000,00	900 000,00	900 000,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	1 000 000,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	1 000 000,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		1 870 000,00	900 000,00	900 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		15 544 748,43	10 111 850,00	10 111 850,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	10 111 850,00
---	----------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
13118	Autres Subv. Équipt Etat	0,00	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	2 432 864,29	3 970 129,00	3 970 129,00
1641	Emprunts en euros	2 432 864,29	3 970 129,00	3 970 129,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		2 432 864,29	3 970 129,00	3 970 129,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	3 077 448,72	0,00	0,00
1068	Autres réserves	3 077 448,72	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		3 077 448,72	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		5 510 313,01	3 970 129,00	3 970 129,00
021	Virement de la section d'exploitation	1 030 522,00	91 721,00	91 721,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	6 055 000,00	6 050 000,00	6 050 000,00
2182	Matériel de transport	15 000,00	0,00	0,00
28151	Installations complexes spécialisées	6 040 000,00	6 050 000,00	6 050 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		7 085 522,00	6 141 721,00	6 141 721,00
041	Opérations patrimoniales (8)	1 000 000,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	1 000 000,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		8 085 522,00	6 141 721,00	6 141 721,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		13 595 835,01	10 111 850,00	10 111 850,00

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	10 111 850,00
---	----------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DJ 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 46 (1)
LIBELLE : ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		10 351 395,86	a 0,00	5 075 050,00	b 5 075 050,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	198 823,81	0,00	85 000,00	85 000,00	0,00
2031	Frais d'études	68 951,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	2 880,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions et droits assimilés	126 992,81	0,00	85 000,00	85 000,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	9 903 958,15	0,00	4 275 050,00	4 275 050,00	0,00
2121	Aménagement Terrains nus	35 097,33	0,00	0,00	0,00	0,00
2151	Installations complexes spécialisées	720 121,28	0,00	0,00	0,00	0,00
21532	Réseaux d'assainissement	6 840 781,09	0,00	4 275 050,00	4 275 050,00	0,00
2154	Matériel industriel	181 805,62	0,00	0,00	0,00	0,00
21562	Service d'assainissement	1 210 288,16	0,00	0,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	852 802,62	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	58 411,05	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	1 409,90	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	3 241,10	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	248 613,90	0,00	715 000,00	715 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	243 973,90	0,00	715 000,00	715 000,00	0,00
2317	Immo. corporelles reçues mise à dispo.	4 640,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
13118	Autres Subv. Équipt Etat	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-5 075 050,00
---	----------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 47 (1)
LIBELLE : EXTENSIONS DE RESEAUX

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		10 469 477,13	a 0,00	2 010 000,00	b 2 010 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	90,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	90,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	10 469 387,13	0,00	2 010 000,00	2 010 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	10 469 387,13	0,00	2 010 000,00	2 010 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-2 010 000,00
---	----------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					41 129 887,46									
1641 Emprunts en euros (total)					41 129 887,46									
00059094712	CREDIT AGRICOLE	15/12/2009	30/12/2009	10/03/2010	6 300 000,00	V	Euribor 3M-Floor -0.4 sur Euribor 3M + 0.4	1,110	1,110	EUR	T	P	O	A-1
00066907879	CREDIT AGRICOLE	15/12/2010	17/12/2010	10/03/2011	10 100 000,00	F	Taux fixe à 3.63 %	3,630	3,680	EUR	T	P	O	A-1
1 563 332T- Consolidation 1-Ass	CREDIT FONCIER DE FRANCE	04/12/2007	30/05/2010	30/05/2011	1 172 853,72	F	Taux fixe à 3.66 %	3,660	3,660	EUR	A	C	O	A-1
120275802	Agence de l'Eau Loire Bretagne	06/12/2012	13/12/2012	31/01/2015	506 000,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
CO2868/001	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	01/12/2011	19/12/2011	19/03/2012	7 000 000,00	V	Euribor 3M + 1.25	2,670	2,740	EUR	T	C	O	A-1
CO2868/002	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	01/12/2011	19/12/2011	19/03/2012	3 000 000,00	F	Taux fixe à 4.07 %	4,070	4,190	EUR	T	C	O	A-1
MIR252254EUR-Tirage Fixe-Ass	CREDIT COOPERATIF	30/12/2008	01/01/2012	01/01/2013	4 000 000,00	F	Taux fixe à 3.97 %	3,970	4,030	EUR	A	C	O	A-1
MON273250EUR	DEXIA CL	25/10/2010	23/12/2010	01/04/2011	750 000,00	F	Taux fixe à 2.23 %	2,230	2,250	EUR	T	P	O	A-1
MON275874EUR Ass	DEXIA CL	25/11/2007	25/11/2007	01/06/2008	4 004 317,43	C	Taux fixe à 4.5 %	4,500	4,570	EUR	A	C	O	A-1
MPH271617EUR Ass	SFIL CAFFIL	01/12/2010	01/12/2010	01/12/2011	4 296 716,31	C	Taux fixe 3.69% à barrière 1.45 sur EUR-CHF (4.4%/0.5/1.45)	13,270	13,460	EUR	A	C	O	F-6
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									

Communauté d Agglomération de la REgion Nazairienne et de l Estuaire - Budget Assainissement - BP - 2021

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					102 858,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					102 858,00									
2005010132	Agence de l'Eau Loire Bretagne	06/07/2005	06/07/2005	30/09/2008	102 858,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					10 375 374,95									
1681 Autres emprunts (total)					10 375 374,95									
090092601	Agence de l'Eau Loire Bretagne	17/12/2009	08/11/2010	30/11/2011	1 126 254,95	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
090092602	Agence de l'Eau Loire Bretagne	06/12/2010	06/12/2010	28/02/2013	2 040 000,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
100001301	Agence de l'Eau Loire Bretagne	03/05/2010	03/05/2010	30/11/2012	7 209 120,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					51 608 120,41									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 01/01/N			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Taux d'intérêt		Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
							Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)				
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		24 337 382,48					1 425 502,49	770 575,26	0,00	142 802,92
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		24 337 382,48					1 425 502,49	770 575,26	0,00	142 802,92
00059094712	N	0,00	A-1	4 172 133,09	18,94	V	Euribor 3M-Floor -0.4 sur Euribor 3M + 0.4	0,000	212 230,88	0,00	0,00	0,00
00066907879	N	0,00	A-1	7 853 220,95	19,94	F	Taux fixe à 3.63 %	3,680	272 608,51	281 388,97	0,00	15 287,57
1 563 332T- Consolidation 1-Ass	N	0,00	A-1	738 646,32	16,41	F	Taux fixe à 3.66 %	3,660	43 420,74	27 034,46	0,00	14 843,07
120275802	N	0,00	A-1	326 088,88	9,08	F	Taux fixe à 0 %	0,000	32 608,89	0,00	0,00	0,00
CO2868/001	N	0,00	A-1	4 900 000,01	20,97	V	Euribor 3M + 1.25	0,720	233 333,33	34 538,58	0,00	1 001,51
CO2868/002	N	0,00	A-1	2 100 000,00	20,97	F	Taux fixe à 4.07 %	4,190	100 000,00	84 867,98	0,00	2 487,22
MIR252254EUR-Tirage Fixe-Ass	N	0,00	A-1	2 814 800,00	18,00	F	Taux fixe à 3.97 %	4,030	148 150,00	113 610,02	0,00	107 042,30
MON273250EUR	N	0,00	A-1	425 797,60	10,00	F	Taux fixe à 2.23 %	2,250	37 400,83	9 183,97	0,00	2 141,25
MON275874EUR Ass	N	0,00	A-1	15 232,66	0,42	F	Taux fixe à 2.89 %	2,930	15 232,67	446,86	0,00	0,00
MPH271617EUR Ass	N	0,00	F-6	991 462,97	2,92	C	Taux fixe 3.69% à barrière 1.45 sur EUR-CHF (4.4%/0.5/1.45) Euribor 12M-Floor 0 sur Euribor 12M	22,150	330 516,64	219 504,42	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Communauté d Agglomération de la REgion Nazairienne et de l Estuaire - Budget Assainissement - BP - 2021

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		13 714,40					6 857,20	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		13 714,40					6 857,20	0,00	0,00	0,00
2005010132	N	0,00	A-1	13 714,40	1,75	F	Taux fixe à 0 %	0,000	6 857,20	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		4 851 441,58					684 617,93	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		4 851 441,58					684 617,93	0,00	0,00	0,00
090092601	N	0,00	A-1	488 580,08	7,91	F	Taux fixe à 0 %	0,000	75 083,66	0,00	0,00	0,00
090092602	N	0,00	A-1	902 483,90	6,16	F	Taux fixe à 0 %	0,000	128 926,27	0,00	0,00	0,00
100001301	N	0,00	A-1	3 460 377,60	8,91	F	Taux fixe à 0 %	0,000	480 608,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		29 202 538,46					2 116 977,62	770 575,26	0,00	142 802,92

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
MPH271617EUR Ass	SFIL CAFFIL	4 296 716,31	991 462,97	6	13,00		Euribor 12M-Floor 0 sur Euribor 12M	Taux fixe 3.69% à barrière 1.45 sur EUR-CHF (4.4%/0.5/1.45)	0,00	Taux fixe 3.69% à barrière 1.45 sur EUR-CHF (4.4%/0.5/1.45)	22,150	219 504,42	0,00	3,40
TOTAL (F)		4 296 716,31	991 462,97						0,00			219 504,42	0,00	3,40
TOTAL GENERAL		4 296 716,31	991 462,97						0,00			219 504,42	0,00	3,40

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	13	0	0	0	0	
	% de l'encours	96,61	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	28 211 075,49	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						1
	% de l'encours						3,40
	Montant en euros						991 462,97

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : €	

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Frais d'études non suivies de réalisation	5	15/12/2009
L	Frais de recherche et de développement en cas de réussite du projet	5	15/12/2009
L	Frais de recherche et de développement en cas d'échec	1	15/12/2009
L	Logiciels	2	15/12/2009
L	Véhicules et matériel de transport	5	15/12/2009
L	Véhicules et matériel de transport	10	15/12/2009
L	Engins de travaux publics	4	15/12/2009
L	Engins de travaux publics	8	15/12/2009
L	Mobilier de bureau	10	15/12/2009
L	Mobilier de bureau	15	15/12/2009
L	Equipements de garages et ateliers	10	15/12/2009
L	Equipements de garages et ateliers	15	15/12/2009
L	Matériel informatique	2	15/12/2009
L	Matériel informatique	5	15/12/2009
L	Plantations	15	15/12/2009
L	Plantations	20	15/12/2009
L	Aménagement de terrains et installations de voiries	15	15/12/2009
L	Aménagement de terrains et installations de voiries	30	15/12/2009
L	Appareils de labo, outillages et mat de bureau (sauf informatique)	5	15/12/2009
L	Appareils de labo, outillages et mat de bureau (sauf informatique)	10	15/12/2009
L	Ouvrages de génie civil pour captage, transport et traitt de l'eau potable	30	15/12/2009
L	Ouvrages de génie civil pour captage, transport et traitt de l'eau potable	40	15/12/2009
L	Canalisations d'adduction d'eau	40	15/12/2009
L	Canalisations d'adduction d'eau	60	15/12/2009
L	Conduites de distribution	40	15/12/2009
L	Conduites de distribution	60	15/12/2009
L	Installations de traitt de l'eau potable (sauf génie civil et régul)	10	15/12/2009
L	Installations de traitt de l'eau potable (sauf génie civil et régul)	15	15/12/2009
L	Compteurs	5	15/12/2009
L	Compteurs	10	15/12/2009
L	Equipts pour traitt eaux usées (sauf génie civil régulation et pompes)	10	15/12/2009
L	Equipts pour traitt eaux usées (sauf génie civil régulation et pompes)	20	15/12/2009
L	Pompes, appareils électroméca, instal chauffage (y/c chaudières), instal ventilation	10	15/12/2009
L	Pompes, appareils électroméca, instal chauffage (y/c chaudières), instal ventilation	20	15/12/2009
L	Organes de régulation (électronique, capteurs....)	4	15/12/2009
L	Organes de régulation (électronique, capteurs....)	8	15/12/2009
L	Bâtiments durables (en fonction du type de construction)	30	15/12/2009
L	Bâtiments durables (en fonction du type de construction)	100	15/12/2009
L	Réseau d'assainissement	45	15/12/2009
L	Réseau d'assainissement	70	15/12/2009
L	Ouvrages de génie civil sur stations d'épur et bassins tampons	30	15/12/2009
L	Ouvrages de génie civil sur stations d'épur et bassins tampons	60	15/12/2009

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Bâtiments légers et abris	10	15/12/2009
L	Bâtiments légers et abris	15	15/12/2009
L	Agencets et aménagts de bât, instal électriques et tél	15	15/12/2009
L	Agencets et aménagts de bât, instal électriques et tél	20	15/12/2009
L	Appareils de levage ascenseurs	20	15/12/2009
L	Appareils de levage ascenseurs	30	15/12/2009
L	Construction sur sol d'autrui	9	15/12/2009
L	Construction sur sol d'autrui	100	15/12/2009
L	Biens dont la valeur unitaire à amortir <= à 1 000 €	1	15/12/2009

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	100 000,00		100 000,00	200 000,00	0,00	200 000,00
PROVISION POUR CREANCES IRRECOUVRABLES	100 000,00	09/02/2021	100 000,00	200 000,00	0,00	200 000,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	100 000,00		100 000,00	200 000,00	0,00	200 000,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS	A3.2

A3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		3 026 800,00	I 3 026 800,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		2 126 800,00	2 126 800,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	1 400 800,00	1 400 800,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	7 000,00	7 000,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	719 000,00	719 000,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		900 000,00	900 000,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	900 000,00	900 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	3 026 800,00	0,00	0,00	3 026 800,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		6 141 721,00	III 6 141 721,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		6 141 721,00	6 141 721,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28151	Installations complexes spécialisées	6 050 000,00	6 050 000,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	91 721,00	91 721,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	6 141 721,00	0,00	0,00	0,00	6 141 721,00

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	3 026 800,00
Ressources propres disponibles	IV	6 141 721,00
Solde	V = IV – II (6)	3 114 921,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'EXPLOITATION	A5.1.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.1.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'EXPLOITATION	A5.2.1

<vide> (1)
(En application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

A5.2.1 – SECTION D'EXPLOITATION – DEPENSES

DEPENSES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
011	Charges à caractère général	4 188 879,00
61521	ENTRETIEN ET REP SUR BATIMENTS PUBLICS	5 000,00
61523	ENTRETIEN ET REP SUR RESEAUX	0,00
61523	ENTRETIEN ET REP SUR RESEAUX	380 000,00
61528	AUTRES ENTRETIENS ET REP	28 000,00
61551	ENTRETIEN ET REPARATIONS MATERIEL ROULANT	36 000,00
61558	ENTRETIEN ET REPARATIONS AUTRES BIENS MOBILIERES	83 000,00
6156	MAINTENANCE	196 800,00
6161	MULTIRISQUES	50 500,00
617	ETUDES ET RECHERCHES	68 000,00
618	DIVERS	84 154,00
6061	FOURNITURES NON STOCKABLES	1 400 000,00
6062	PRODUITS DE TRAITEMENT	460 000,00
6063	FOURNITURES D ENTRETIEN ET DE PETIT EQUIPEMENT	252 500,00
6064	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	4 500,00
6066	CARBURANTS	83 000,00
6068	AUTRES MATIERES ET FOURNITURES	26 000,00
611	SOUS TRAITANCE GENERALE	345 000,00
6132	LOCATIONS IMMOBILIERES	10 000,00
6135	LOCATIONS MOBILIERES	77 000,00
614	CHARGES LOCATIVES ET DE COPROPRIETE	800,00
6226	HONORAIRES	2 500,00
6227	FRAIS D ACTES ET DE CONTENTIEUX	10 500,00
6228	DIVERS	3 000,00
6231	ANNONCES ET INSERTIONS	7 000,00
6236	CATALOGUES ET IMPRIMES	500,00
6238	DIVERS	19 000,00
6248	DIVERS	190 000,00
6251	VOYAGES ET DEPLACEMENTS	1 000,00
6257	RECEPTIONS	2 500,00
6262	FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS	90 000,00
6282	FRAIS DE GARDIENNAGE	6 000,00
6283	FRAIS DE NETTOYAGE DES LOCAUX	51 000,00
6287	REMBOURSEMENTS DE FRAIS	40 000,00
6287	REMBOURSEMENTS DE FRAIS	147 625,00
6288	AUTRES	1 000,00
6358	AUTRES DROITS	4 000,00
6378	AUTRES TAXES ET REDEVANCES	23 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	4 041 900,00
6414	INDEMNITES ET AVANTAGES DIVERS	4 024 000,00
6475	MEDECINE DU TRAVAIL, PHARMACIE	2 300,00
6478	AUTRES CHARGES SOCIALES DIVERSES	15 600,00
014	Atténuations de produits	0,00
65	Autres charges de gestion courante	323 000,00
6541	CREANCES ADMISES EN NON VALEUR	200 000,00
6542	CREANCES ETEINTES	100 000,00
658	CHARGES DIVERSES DE GESTION COURANTE	23 000,00
66	Charges financières	786 000,00
66111	INTERETS REGLES A L ECHEANCE	786 000,00
67	Charges exceptionnelles	401 500,00
6711	CHARGES EXCEPTIONNELLES POUR INTERETS MORATOIRES ET PENALITES SUR MARCHES	0,00
673	TITRES ANNULES SUR EXERCICES ANTERIEURS	400 000,00
678	AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 500,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat* (4)	100 000,00
6815	DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES D EXPLOITATION	100 000,00
6865	DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES FINANCIERS	0,00
022	Dépenses imprévues	650 000,00

DEPENSES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
Total des dépenses réelles		10 491 279,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	6 050 000,00
675	VALEURS COMPTABLES DES IMMOBILISATIONS CEDEES	0,00
6811	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES	6 050 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00
023	Virement à la section d'investissement	91 721,00
Total des dépenses d'ordre		6 141 721,00
D 002 (5)		0,00
TOTAL GENERAL DES DEPENSES		16 633 000,00

A5.2.1 – SECTION D'EXPLOITATION – RECETTES

RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
013	Atténuations de charges	0,00
6096	RABAIS, REMISE RISTOURNE SUR APPROVISIONNEMENTS NON STOCKES	0,00
64198	AUTRES REMBOURSEMENTS	0,00
6459	REMBOURSEMENTS SUR CHARGES DE SECURITE SOCIALE ET DE PREVOYANCE	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	15 655 000,00
704	TRAVAUX	1 007 000,00
70611	REDEVANCE ASSAINISSEMENT COLLECTIF	13 750 000,00
706121	REDEV MODERNISATION RESEAU	4 000,00
7068	AUTRES PRESTATIONS DE SERVICES	350 000,00
7087	REMBOURSEMENTS DE FRAIS	170 000,00
7087	REMBOURSEMENTS DE FRAIS	374 000,00
7088	AUTRES PRODUITS D ACTIVITES ANNEXES	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00
75	Autres produits de gestion courante	40 000,00
7588	AUTRES	40 000,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels	38 000,00
7718	AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS DE GESTION	35 000,00
773	MANDATS ANNULES (SUR EXERCICES ANTERIEURS) OU ATTEINTS PAR LA DECHEANCE QUADRIEN	0,00
778	AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS	3 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00
Total des recettes réelles		15 733 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	900 000,00
777	QUOTE PART DES SUBVENTIONS D INVESTISSEMENT TRANSFEREES AU RESULTAT DE L EXERCIC	900 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00
Total des recettes d'ordre		900 000,00
R 002 (5)		0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES		16 633 000,00

(1) Compléter soit par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par : « Service d'assainissement collectif » ou « Service d'assainissement non collectif » si ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes M. 49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR + crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires ainsi que pour les dotations et les reprises sur dépréciations des immobilisations ou des stocks.

(5) Inscrire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.2.2

<vide> (1)
(En application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

A5.2.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations.)	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		
	Opération d'équipement n° 46	0,00
	Opération d'équipement n° 46	0,00
	Opération d'équipement n° 46	0,00
	Opération d'équipement n° 46	85 000,00
	Opération d'équipement n° 46	0,00
	Opération d'équipement n° 46	0,00
	Opération d'équipement n° 46	4 275 050,00
	Opération d'équipement n° 46	0,00
	Opération d'équipement n° 46	0,00
	Opération d'équipement n° 46	0,00
	Opération d'équipement n° 46	0,00
	Opération d'équipement n° 46	0,00
	Opération d'équipement n° 46	0,00
	Opération d'équipement n° 46	715 000,00
	Opération d'équipement n° 47	0,00
	Opération d'équipement n° 47	2 010 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	2 126 800,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des dépenses réelles		9 211 850,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	900 000,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
Total des dépenses d'ordre		900 000,00
D 001 (4)		0,00
TOTAL GENERAL DE DEPENSES		10 111 850,00

A5.2.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	3 970 129,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
106	Réserves	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des recettes réelles		3 970 129,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	6 050 000,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
021	Virement de la section d'exploitation	91 721,00
Total des recettes d'ordre		6 141 721,00
R 001 (4)		0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES		10 111 850,00

(1) Compléter soit par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par : « Service d'assainissement collectif » ou « Service d'assainissement non collectif » si ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes M. 49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR + crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Inscrire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE	B1.1

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D	0.00
Recettes réelles de fonctionnement	II	0.00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	0.00

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)
D 46 2015/1 ASSAINISSEMENT COLLECTIF	16 748 014,13	2 414 894,58	19 162 908,71	10 351 395,86	5 075 050,00	0,00
R 46 2015/2 ASSAINISSEMENT COLLECTIF	0,00	0,00	0,00	11 840,78	0,00	0,00
D 47 2015/1 EXTENSIONS DE RESEAUX	17 904 013,42	1 012 168,64	18 916 182,06	10 469 477,13	2 010 000,00	0,00
R 47 2015/2 EXTENSIONS DE RESEAUX	0,00	0,00	0,00	58 606,05	0,00	0,00
D 37 2015/1 PARTICIPATIONS DES ZA ECO	666 405,00	0,00	666 405,00	0,00	0,00	0,00
D 38 2015/1 PARTICIPATIONS ZA HABITAT	1 411 433,00	0,00	1 411 433,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
- (2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
- (3) Il s'agit de la différence entre les AE engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint administratif principal 1ère classe	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		57,00	0,00	57,00	56,00	1,00	57,00
Adjoint technique	C	13,00	0,00	13,00	13,00	0,00	13,00
Adjoint technique principal 1ère classe	C	23,00	0,00	23,00	23,00	0,00	23,00
Adjoint technique principal 2ème classe	C	5,00	0,00	5,00	5,00	0,00	5,00
Agent de maîtrise	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Agent de maîtrise principal	C	6,00	0,00	6,00	6,00	0,00	6,00
Ingénieur principal	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Responsable Unité Transfert et assistance technique	B	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Technicien principal 1ère classe	B	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Technicien principal 2ème classe	B	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		59,00	0,00	59,00	58,00	1,00	59,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Communauté d Agglomération de la REgion Nazairienne et de l Estuaire - Budget Assainissement - BP - 2021

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT ($0,8 * 6 / 12$).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Responsable Unité Transfert et assistance technique	B	TECH	513	0,00	3-2	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...)
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	C1.2

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
TOTAL GENERAL		0	0,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : **60**
 Nombre de membres présents : **60**
 Nombre de suffrages exprimés : **60**
 VOTES :
 Pour : **60**
 Contre : 0
 Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1) , **- 3 FEV. 2021**
 A le
 (1) ,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session **- 9 FEV. 2021**
 A , le
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),

SAMZUN David	
--------------	--

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

10 FEV. 2021

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : -

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 09 février 2021 A 18 H

BESNE :

Mme Sylvie CAUCHIE

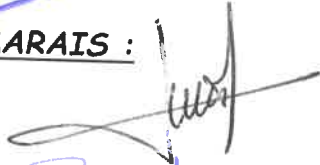


M. Tony LE PEN



LA CHAPELLE DES MARAIS :

M. Franck HERVY



Mme Sylviane BIZEUL



DONGES :

M. François CHÉNEAU




Mme Magalie PIED



M. Daniel SIMON



Mme Alice MARTIENNE



MONTOIR-DE-BRETAGNE :

M. Thierry NOGUET



Mme Karine HUET




M. Michel MOLIN



M. Pascal PLISSONNEAU excusé (pouvoir)

PORNICHET :M. Jean-Claude PELLETEUR Mme Frédérique MARTIN M. Rémi RAHER Mme Nicole DESSAUVAGES 

M. Stéphane CAUCHY Présent en visio conférence

M. Yannick JOUBERT ST-ANDRE-DES-EAUX :Mme Catherine LUNGART M. Pascal HASPOT 

M. Jérôme DHOLLAND Présent par visio conférence

ST-JOACHIM :Mme Marie-Anne HALGAND M. Roger VEILLAUD ST-MALO-DE-GUERSAC :M. Jean-Michel CRAND Mme Lydia MEIGNEN ST-NAZAIRE :M. David SAMZUN Mme Céline GIRARD-RAFFIN M. Xavier PERRIN 

Mme Emmanuelle BIZEUL

M. Alain GEFROY

Mme Lydie MAHÉ

M. Jean-Jacques LUMEAU excusé (nouveau)

Mme Béatrice PRIOU Présent par visio conférence

M. Alain MANARA

Mme Céline PAILLARD

M. Christophe COTTA Présent par visio conférence

Mme Dominique TRIGODET

M. Jean-Luc GUYODO

Mme Maribel LÉTANG-MARTIN

M. Jean-Luc SECHET

Mme Julia MOREAU excusé (nouveau)

M. Eric PROVOST

Mme Martine DARDILLAC

M. Dennis OCTOR

Mme Pascale HASSANE

M. Michel RAY

Mme Stéphanie LIPREAU

M. Jean-Marc ALLAIN



Mme Noëlle RUBEAUD



Mme Capucine HAURAY



M. Gwénolé PERONNO



Mme Gaëlle BENIZÉ-THUAL



M. Olivier BLECON excusé (poursuivi)

Mme Hanane REBIHA



M. Philippe CAILLAUD

TRIGNAC :

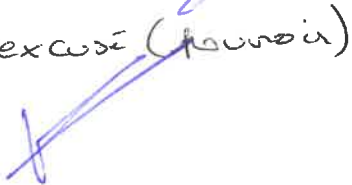
M. Claude AUFORT



Mme. Dominique MAHÉ - VINCE

M. Jean-Louis LELIEVRE excusé (poursuivi)

Mme Véronique JULIOT



M. David PELON

